



## TERMES DE RÉFÉRENCE

### APPEL A MANIFESTATION D'Intérêt

### PROGRAMME DE COOPERATION VOLONTAIRE (PCV) AU MAROC

#### 1. Contexte :

Présent depuis 1991 au Maroc, Oxfam mobilise le pouvoir citoyen et lutte pour un monde juste sans pauvreté, en travaillant en étroite collaboration avec près d'une trentaine d'organisations partenaires et des alliés aux niveaux local, national, régional et international.

Dans le contexte de transformations politiques et sociales qui touchent la plupart des pays de la région, Oxfam travaille conjointement avec des associations locales partenaires et des alliés afin que les populations du Maroc, en particulier les jeunes et les femmes, puissent influencer les décisions qui les touchent et assurer le respect de leurs droits fondamentaux pour un avenir meilleur.

La vision d'Oxfam est d'un Maroc où la participation citoyenne active amène à la réduction des inégalités socio-économiques et de genre.

Pour aboutir à cette vision, Oxfam estime que des changements doivent se produire à trois niveaux :

- L'accès aux droits économiques et sociaux,
- L'accès à une vie libre de violence pour les femmes et les filles,
- Et à travers une meilleure gouvernance des politiques socio-économiques qui garantit un accès équitable aux ressources et aux services surtout pour les plus vulnérables.

Oxfam-Québec met en œuvre son nouveau programme de coopération volontaire (PCV) intitulé « Égalité en action » financé par Affaire mondiale Canada (AMC) en étroite collaboration avec les équipes d'Oxfam dans les pays d'intervention. En ce début d'année 2023, le Maroc a commencé la mise en œuvre de ce programme. Le rôle d'Oxfam est d'appuyer les organisations de la société civile travaillant auprès des personnes les plus vulnérables et marginalisées à revendiquer et exercer leurs droits. Oxfam met les droits des femmes/filles au cœur de tout ce qu'elle fait.

Le PCV vise à accroître la performance des organisations partenaires locales des pays en développement dans la mise en œuvre d'initiatives de développement inclusives, novatrices et durables qui feront progresser l'égalité des genres dans les 13 pays d'intervention de façon globale et au Maroc plus spécifiquement. Dans le cadre du PCV, les bénéficiaires sont les Organisations de la société civile (OSC) qui interviennent sur les questions d'égalité de genres, de l'autonomisation des femmes, des filles et des groupes marginalisés.

Les mécanismes d'intervention du PCV se résument essentiellement à travers un accompagnement des OSC pour le renforcement de leurs capacités ou compétences techniques. Cet accompagnement est mis en œuvre par **les coopérant.e.s volontaires**. Les connaissances, les capacités et l'expertise de personnes volontaires qualifiées seront mises à profit par l'entremise de mandats de courtes et longues durées

auprès des organisations partenaires locales. En plus de cet accompagnement technique, l'autre mécanisme d'intervention est financier à travers des **fonds Locaux, fonds globaux et fonds régionaux**.

## **2. Objectifs :**

Par la présente, Oxfam au Maroc lance un appel à manifestation d'intérêt dans le but d'identifier les OSC œuvrant dans le domaine de l'égalité des genres, de l'autonomisation des femmes, des filles et des groupes marginalisés et pouvant faire l'objet de partenariat futur le cas échéant, dans le cadre du PCV.

## **3. Méthodologie**

Comme il a été mentionné plus haut, le PCV se déploiera à travers des renforcements de capacités et des accompagnements financiers pour la mise en œuvre des projets innovants proposés par les OSC. Ainsi donc, la méthodologie qui sera utilisée se déclinera en trois étapes à savoir :

- Sélectionner six (06) OSC qui rempliront les critères d'éligibilité et avec qui nous établirons des accords de partenariat pour les quatre prochaines années.
- Accompagner ces six (06) OSC à travers des renforcements de capacités qui permettront de combler des besoins identifiés lors des diagnostics organisationnels faits en vue de l'élaboration d'une ligne de base de chacune de ces OSC.
- Faire des appels à proposition de projets innovants auprès de ces six (06) OSC, en accords avec nos thématiques d'intervention et axes stratégiques. En effet, le PCV mettra à la disposition des OSC partenaires plusieurs types de fonds selon le caractère innovant et pertinent des projets proposés lors des appels qui seront lancés.

## **4. Critères d'admissibilité**

Sont concernés par cet appel à manifestation d'intérêt les OSC des régions de Marrakech –Safi et de Fes- Meknes

Les critères d'admissibilité sont les suivants :

- Etre une ONG nationale ou OSC légalement reconnue implantée dans les régions ciblées ou y intervenant depuis au moins deux (02) ans ;
- Etre une organisation non confessionnelle et non partisane ;
- Avoir pour champ d'action ou domaine d'intervention la justice de genre, la gouvernance, l'accès à l'espace civique, la citoyenneté active, le travail digne et décent;
- Promouvoir des politiques et méthodologies inclusives;
- Avoir au moins deux (02) ans d'existence ;
- Avoir un siège ;
- Avoir un compte en banque ;
- Avoir un identifiant fiscal.

## **5. Critères de sélection**

Les OSC admissibles devront nous faire parvenir **une courte présentation (1-2 pages) de leur organisation**. Cette présentation devra faire ressortir les points suivants :

- Le nom et date de création de l'organisation, l'historique, la mission, la vision et l'objectif de l'organisation ;
- La gouvernance de l'organisation (existence ou pas d'un conseil d'administration, de politiques et méthodologies inclusives, d'assemblée générale, et de bureau exécutif) ;
- Les axes d'intervention de l'organisation ;

- Une brève présentation d'une réalisation majeure de votre organisation ou des projets préalables réalisés.

**Chacun de ces quatre points de présentation compte pour 25% dans les critères de sélection.**

En plus de cette courte présentation, les OSC admissibles devront nous faire parvenir **une lettre d'intérêt**.

## 6. Calendrier

Le calendrier prévisionnel du processus de sélection et des premières étapes d'accompagnement est le suivant :

| Etapes  | Dates             |
|---|-------------------|
| <b>Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt</b>                             | 29 août 2023      |
| <b>Fin de l'appel à manifestation d'intérêt</b>                                   | 29 septembre 2023 |
| <b>Début du processus de sélection</b>  | 02 octobre 2023   |
| <b>Fin du processus de sélection</b>  | 06 octobre 2023   |
| <b>Réponse aux OSC ayant manifesté leur intérêt mais n'ayant pas été retenues</b> | 09 octobre 2023   |
| <b>Réponse aux OSC retenues et prise de contact</b>                               | 09 octobre 2023   |
| <b>Début de signature des protocoles d'entente</b>                                | 16 octobre 2023   |
| <b>Fin de signature des protocoles d'entente</b>                                  | 18 octobre 2023   |
| <b>Atelier de présentation du PCV aux OSC</b>                                     | 15 novembre 2023  |

## 7. Soumission et délais

Les dossiers de manifestation d'intérêt complets devront être envoyés par email, mentionnant « PCV partenariat » dans l'objet, à l'adresse email suivante : [contact.maroc@oxfam.org](mailto:contact.maroc@oxfam.org) au plus tard le 29 septembre 2023 à 23h59. Il convient de préciser que les OSC sélectionnées pourront être invitées à fournir des informations supplémentaires sur leur dossier. Toute demande de clarification peut être adressée uniquement par courriel à l'adresse suivante : [dorine.kanmi@oxfam.org](mailto:dorine.kanmi@oxfam.org) et ce avant le 25 septembre 2023.

***Les organisations émergentes sont encouragées très fortement à soumissionner.***